

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
CENTRE-VAL DE LOIRE

Service Régional de l'Archéologie

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

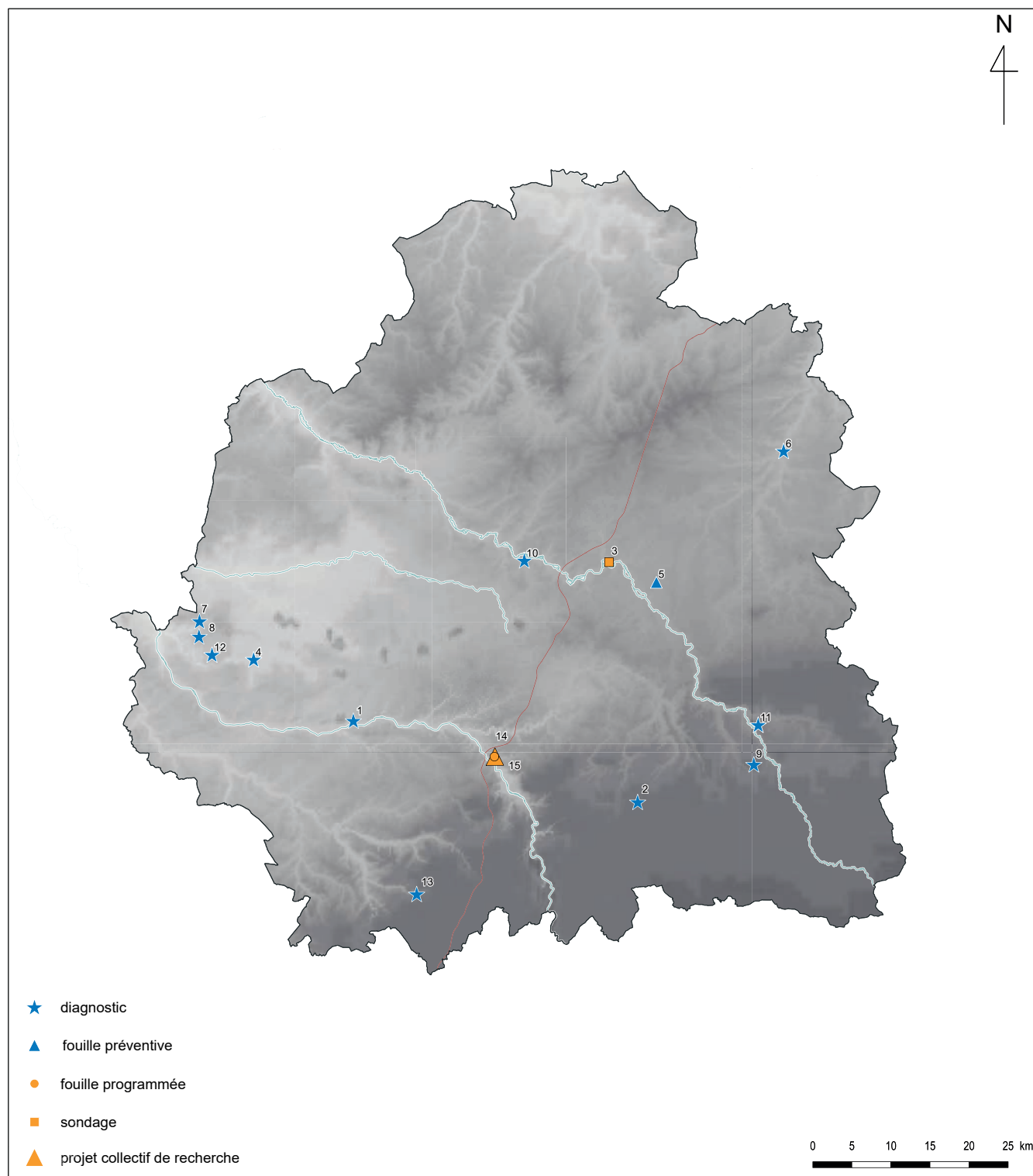
2020



Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Typ d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
36	Prospection-inventaire aérienne dans l'Indre	Dubant Didier (BEN)	PRD	CON	0612607	
36053	Ciron, 1 route de Scoury	Bartholome Sandrine (INRAP)	OPD	GAL	0612542	1
36056	Cluis, château de Cluis-Dessous	Mataouchek Victorine (INRAP)	OPD	MA	0612674	2
36063	Déols, ancienne Abbaye	Boissavit-Camus Brigitte (SUP)	SD	MA	0612663	3
36066	Douadic, rue du Bas Bourg	Jouquand Anne-Marie (INRAP)	OPD	GAL	0612555	4
36071	Étrechet, Extension de la ZAC D'Ozans phase 1	Blanchard Audrey (PRIV)	OSE	NEO BRO FER GAL	0612534	5
36088	Issoudun, rue du Bât le Tan, faubourg de la Croix Rouge	Fouillet Nicolas (INRAP)	OPD	CON	0612570	6
36105	Lureuil, les Bois de Fontmaure	Chimier Jean-Philippe (INRAP)	OPD	MA MOD	0612657	7
36105	Lureuil, Fontité	Pichon Isabelle (INRAP)	OPD		0612702	8 ON
36127	Montgivray, 5 impasse des Pinsons	Poulle Pascal (INRAP)	OPD		0612556	9 ON
36142	Niherne, les Coutures	Poulle Pascal (INRAP)	OPD	BRO MA	0612514	10
36143	Nohant-Vic, route du stade	Pichon Isabelle (INRAP)	OPD	GAL	0612568	11
36165	Pouigny-Saint-Pierre, les Malgames tranche 2	Baguenier Jean-Philippe (INRAP)	OPD	FER MA	0612857	12
36182	Saint-Benoît-du-Sault, le Bourg	Chimier Jean-Philippe (INRAP)	OPD	MA MOD	0612093	13
36200	Saint-Marcel, Argentomagus du centre urbain aux espaces périphériques	Dumasy Françoise (SUP)	PCR	GAL	0612338	14
36200	Saint-Marcel, temple 4 et bâtiment dit "domus de Quintus Sergius Macrinus" Argentomagus	Girond Simon (PRIV)	FP	GAL	0612643	15

Carte des opérations autorisées



Travaux et recherches archéologiques de terrain

Époque contemporaine

L'occupation humaine
autour de Châteauroux

En 2020 un vol d'une heure en avion a été effectué le samedi 20 juin. Les spécificités climatiques de cette année (printemps passé brutalement de trop humide à trop sec en quelques jours, provoquant un mauvais enracinement des plantes) et les conditions de reprise des vols suite au confinement résultant de la crise sanitaire Covid-19 ont eu un impact sur la prospection aérienne archéologique. L'été étant précoce, les céréales autour de Châteauroux parvinrent à maturité avec presque un mois d'avance, ce qui explique la réalisation du vol dès le 20 juin et non début juillet. Du point de vue strictement agricole, les récoltes furent de plus caractérisées par un manque général de rendement.

Sur les quatorze communes survolées en juin 2020, au nord de Châteauroux, trois n'ont rien révélé.

En 2020 ce sont les voies ferrées du Camp du Génie Américain dit de Montierchaume (1918-1919) sur les communes de Diors, de Montierchaume et de Sainte-Fauste, ainsi qu'une route tracée par les Américains qui étaient visibles, mais de façon très variable selon la nature des cultures.

Sur la commune de Paudy, au nord du lieu-dit Rouze (ouest de Volvault), ce sont quatre des routes internes du camp principal du Third Aviation Instruction Center de l'armée de l'Air américaine de 1917 à 1919, qui apparaissaient en jaune sombre (blé couché) dans le grand champ de blé parvenu à maturité.

Sur la commune de Coings au nord du lieu-dit le Marais, dans le fond de la vallée plusieurs tracés se recoupant, dont un constitué de plusieurs tronçons rectilignes successifs, ressortaient en vert sombre dans des parcelles de teinte vert pâle à grise. Ces tracés sont antérieurs à

l'organisation figurant sur le cadastre de 1833 et la villa gallo-romaine du Grand-Chamois se trouve dans la parcelle située immédiatement à l'ouest.

Sur la commune de Neuvy-Pailloux au lieu-dit La Cornaillerie, l'enclos photographié en juillet 1984 par Jean Holmgren (site n° 1177) se présentait en vert sur les blés vert-jaune arrivant à maturité. Pour mémoire, cet enclos se trouve immédiatement au sud de la villa gallo-romaine du Gué des Grands Buissons.

En juin 2020, les travaux de construction d'une centrale photovoltaïque ont débuté au sud de la RD 925, dans la zone sud de l'ancienne Base Militaire de la Martinerie. Les opérations de défrichement menées en préalable à la mise en place des supports photovoltaïques ont permis de retrouver intact les soubassements et les allées bétonnées de « *Quontown* », une cité constituée de baraquements métalliques préfabriqués de Type Quonset édifée à partir du mois d'octobre 1952 par le 866th Engineers Aviation Battalion (le 866^e bataillon du génie de l'aviation américaine), sur l'emplacement même où les soldats américains avaient implanté, au moment de leur arrivée dans le département de l'Indre, le 4 juillet 1951, « *Tent City* ». C'est dans ce village de 160 tentes, séparées par des allées gravillonnées abritant à raison de six par tente environ un millier d'hommes, que les soldats américains passèrent l'hiver au milieu d'une « *mer de boue* », y perdant de nombreux objets. Ce site qui caractérise les débuts de la présence américaine dans l'Indre pour la période allant de 1951 à 1967 n'a donc pas été endommagé par les occupations militaires postérieures et garde pour l'avenir tout son potentiel « *archéologique* » concernant notre passé récent.

Didier Dubant

Cette opération de diagnostic archéologique a été motivée par le projet d'extension d'un bâtiment industriel sur le versant nord de la vallée de la Creuse, au lieu-dit Scoury sur la commune de Ciron (Indre). À proximité, la voie antique déjà répertoriée sur l'itinéraire Argentomagus – Mediolanum a été fouillée de façon exhaustive sur 25 m de longueur au passage d'un gué.



Fig. 1 : Ciron (Indre) 1 route de Scoury : vue de l'accotement de la voie jusqu'au fossé bordier A dans la tranchée 3. (Samuel David, Inrap)

Dans cette nouvelle fenêtre exploratoire, la voie antique est visible, en partie méridionale et d'est en ouest, sur les 116 m de largeur de l'emprise. Elle a été découverte au niveau d'un replat implanté à mi-pente de la terrasse alluviale ancienne immédiatement sous la terre végétale. Orientée est-ouest, elle est visible sur près de 20 m de largeur. L'extrémité sud de la chaussée est hors emprise. Cependant, une grande partie de la chaussée et tous ces aménagements nord ont été vus.

Un décaissement a été observé dans la terrasse alluviale ancienne permettant un nivellement du terrain. Sur ce sol aplani, le *statutem* est installé. Il s'agit d'un apport massif de sables grossiers et de graves. Tassé et damé, il est ensuite complété par des gros blocs surmontés d'une couche composée de matériau plus fin et sur l'accotement nord, par un niveau sableux damé (cf. photo). Bien

que le *rudus* de blocs calcaires n'ait pas été observé dans son intégralité (5 m de largeur visible) aucune ornière ou trace d'usure n'a été mise en évidence. Une couche de sédiments plus fins le recouvre et forme l'assise carrossable proprement dite. Cette chaussée damée est stabilisée par un aménagement de bordure constitué d'un amas compact de blocs calcaires ou siliceux et de scories de grandes dimensions.

Au nord, un accotement (voie pédestre et/ou équestre) est également aménagé sur le *statutem*. Visible sur environ 8 m de largeur, ce sol damé est composé d'un litage de sables limoneux brun parfois indurés. Sa composition, fine et triée, ne peut appartenir à la terrasse alluviale et sa présence uniquement entre la bordure de la chaussée et le fossé bordier ne peut résulter d'un colluvionnement. Au nord de cet ensemble et parallèle à celui-ci, se développe le fossé bordier (fossé A). Il assurerait le drainage de la voie et a subi au moins une réfection.

Parallèle au fossé A et distant d'environ 2,50 m à 3 m se trouve le fossé B, délimitant un espace libre de tout aménagement. Le fossé B, de petite dimension n'assurerait pas de fonction de drainage. Il ne semble pas avoir connu de recreusement. Il pourrait correspondre à un fossé-limite matérialisant la zone de l'emprise publique définie préalablement à l'aménagement de la route.

Aucun élément permettant de dater cette voie n'a été mis au jour lors de l'opération. La fouille réalisée à environ 168 m à l'est de ce diagnostic n'a également pas permis de dater sa phase de construction. Seuls les niveaux tardifs de la voie sont datés du III^e s. ap. J.-C. Cette voie, qui figure sur l'Itinéraire d'Antonin, serait une des plus anciennes du Berry d'après Strabon qui situe sa construction dès le I^{er} s. Elle ne serait qu'un segment de la grande voie militaire de Lyon à Saintes, dont la construction fut ordonnée par Agrippa. Même si aucun élément datant lié à la phase de construction de la voie n'a été découvert, la largeur de la chaussée, la conception de la voie ainsi que la présence d'un fossé-limite sont caractéristiques des aménagements publics précoces.

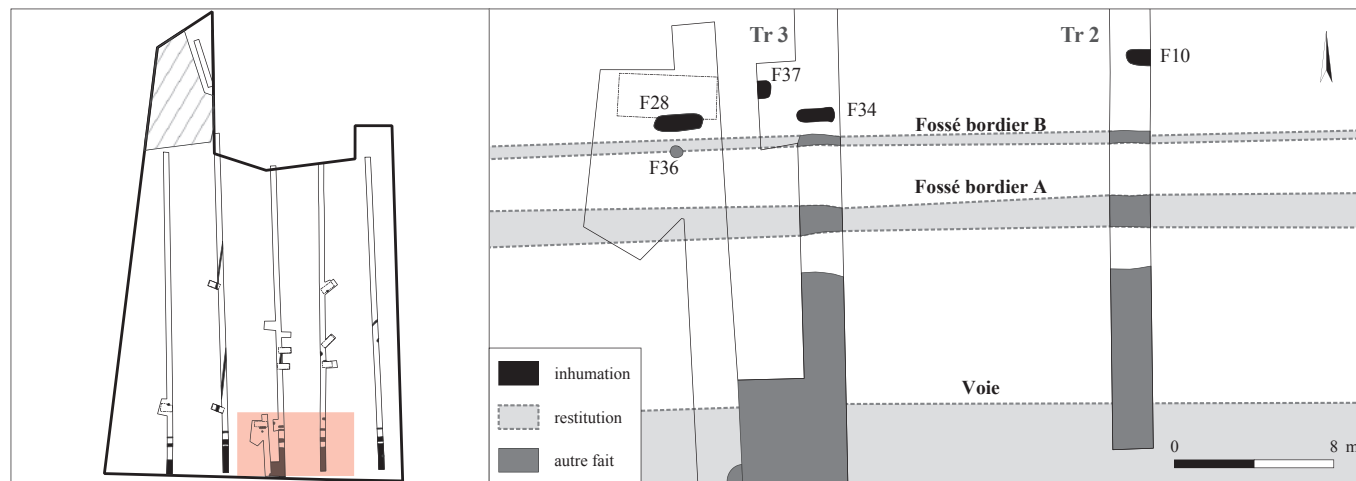


Fig. 2 : Ciron (Indre) 1 route de Scoury : localisation et zoom de la zone funéraire. (Samuel David, Inrap)

À moins d'un mètre au nord du fossé-limite, dans la partie centrale de l'emprise, une sépulture a été mise en évidence. La fosse sépulcrale de forme rectangulaire mesure 2,50 m de longueur et environ 0,90 m de largeur. Ses parois sub-verticales sont aménagées avec des galets et son fond est plat. Dans un contexte sédimentaire acide aucun reste osseux ou dentaire n'a été conservé mais le mobilier d'accompagnement déposé directement dans la fosse nous est parvenu. Il s'agit d'une céramique complète datée du IV^e s., d'un fragment métallique de tôle rivetée et d'un éclat de silex. Cette sépulture est probablement accompagnée d'au moins trois autres inhumations. Il s'agit vraisemblablement d'un petit espace funéraire rural du Bas-Empire placé en bord de voie.

Deux fosses parcellaires et un fossé palissadé, orientés nord-nord-est/sud-sud-ouest, ont été reconnus au nord de la voie. Ce parcellaire pourrait être antique et s'inscrire dans l'organisation générale du territoire de la cité d'*Argentomagus*. Les fossés n'ont pas livré d'artefact à l'exception de tegulae dans l'un d'eux. Ils semblent

cependant s'inscrire dans le schéma de base de la cité, orienté sur les points cardinaux (nord-sud et est-ouest), afin de permettre la répartition et l'exploitation agricole des terres.

Trois silos ont également été découverts. Aucun n'a livré d'artefact. L'un d'entre eux, F3, est implanté dans l'aménagement bordier de la voie antique. Il offre ainsi une indication chrono-stratigraphique et oriente sans risque leur datation vers le Moyen Âge.

Trois fosses, de datation indéterminée, complètent l'occupation mise au jour.

Sur l'emprise du diagnostic l'occupation ne semble pas être antérieure au I^{er} siècle de notre ère et peut avoir perduré jusqu'au IV^e s. Après un *hiatus* de quelques siècles, une petite réoccupation agricole médiévale (silo F3) signale de nouveau la présence humaine à proximité.

Sandrine Bartholome

Moyen Âge

CLUIS Forteresse de Cluis-Dessous

Le site castral de Cluis-Dessous a fait l'objet d'une nouvelle campagne de diagnostic, en lien avec les projets de restauration des vestiges de la forteresse.

Cette septième intervention a porté sur différents secteurs de sa basse-cour. Les éléments les plus anciens ont été détectés sur la portion du front ouest de la courtine. Il s'agirait de vestiges de constructions antérieures au XIII^e s., ré-englobées dans la courtine et dont on ne connaît pas encore le statut. C'est l'un des points majeurs de cette opération, qui contribue à réaffirmer le potentiel

archéologique du site. L'expertise menée sur le mur-pignon sud de la chapelle a par ailleurs mis en évidence le recours à des choix constructifs inattendus, avec une progression alternée entre mise en œuvre du parement et pose des blocs d'encadrement de la baie axiale. L'étude des élévations sud du deuxième niveau du logis a révélé quant à elle la présence d'un dispositif de galerie sur consoles, sans doute remanié lors de la création d'une nouvelle baie à l'étage.

Victorine Mataouchek

Moyen Âge

DÉOLS Abbaye Notre-Dame

L'intervention menée cette année dans l'emprise de l'ancienne abbatale de Notre-Dame de Déols (Indre) a permis, par un premier état des lieux, de faire ressortir un certain nombre de questionnements et de problématiques, non seulement dans la continuité de ceux apparus dès la fouille de 1970 (église antérieure à l'abbatale du XII^e s., plan et chronologie des vestiges découverts), mais également de nouveaux (hypothèse d'une crypte au sud du mur droit, altitudes des sols d'occupation entre cette église antérieure et celle du XII^e s.).

La datation de l'absidiole et du mur droit nous amènent à la charnière des X^e-XI^e s., ce que le recours aux sources historiques pourrait illustrer avec la mention de la construction d'une (nouvelle) église décidée en 991 et dédiée en 1022. Les résultats des datations radio-carbone réalisées sur des échantillons de charbons de bois prélevés dans les mortiers de mise en œuvre des maçonneries pourraient renvoyer à ce que les relations

stratigraphiques entre les structures évoquent avec l'absidiole venant s'appuyer contre le mur droit. Le mur droit pourrait être antérieur, peut-être même carolingien. La même remarque peut être faite avec les résultats ¹⁴C pour la maçonnerie [005], clairement postérieure en stratigraphie.

L'étude de la stratigraphie ouest permet plusieurs constats. Les terrassements nécessaires à la construction de la gendarmerie en 1807 et l'aménagement du sol de la cave ont atteint et recouvrent un remblaiement de matériaux de démolition avec des feuilletages damés intervenant avec l'abandon de l'absidiole et du mur droit. Ils témoignent d'une démolition et d'un rehaussement progressif des niveaux. Le rapport d'altitude entre le sol de la nef du XII^e s. avec celle du niveau d'arase de l'absidiole oblige à la présence d'un emmarchement dans la nef romane avant d'aborder le transept.

L'existence d'une crypte ou d'une salle souterraine au sud du mur droit pour cet état antérieur du XII^e s. est révélée par un soupirail. Si l'on considère que la maçonnerie venant en partie sur le mur droit appartient à l'abbatiale romane (chaînage entre les piles ?), sa construction s'ins-talle et vient recouper un ensemble de remblais comblant

cette crypte. Son accès n'est pas connu et deux hypo-thèses peuvent être proposées, entre un accès depuis l'ouest ou un accès latéral depuis le nord, au moins pour cette partie.

Brigitte Boissavit-Camus, Fabrice Henrion

Gallo-romain

DOUADIC

Rue du Bas Bourg

Le terrain exploré rue du Bas Bourg à Douadic préalablement à la construction d'un lotissement a livré quelques indices d'un parcellaire effacé par la mise en place de la ligne de chemin de fer le Blanc-Buzançais. Désaffectée en 1953, elle est aujourd'hui entièrement démontée et transformée en chemin de randonnée. On serait tenté de dater ce parcellaire de l'Antiquité mais l'état très roulé des fragments de tegulae et l'absence de tout autre élément datant associé dans le comblement des trois fossés observés poussent à la prudence. Ces minces découvertes

confirment le bruit de fond mentionné au XIX^e s. au voisinage du bourg mais ne permettent pas d'attester l'existence d'un établissement antique à proximité immédiate. Les autres vestiges, quelques fosses qui apparaissent en limite d'emprise sans mobilier, sont probablement à mettre en relation avec la présence de vergers observés dans tous les jardins voisins en cœur d'îlot.

Anne-Marie Jouquand

Néolithique

Âge du Fer

ETRECHET

ZAC d'Ozans, le Buisson-Vert

Âge du Bronze

Gallo-romain

L'opération d'archéologie préventive sur le site du Buisson-Vert fait suite au projet d'extension de la ZAC d'Ozans. La prescription portait sur deux zones distinctes, ayant livré au diagnostic des vestiges d'occupations datées de la fin du Néolithique. La fouille a été menée au printemps et à l'été 2020 avec une équipe de 4 personnes.

La zone 1 correspond à un rectangle de 90 x 60 m. La totalité des 5 400 m² prescrits a été décapée. Un sol ancien a été identifié au sud de l'emprise (F1012). Ces niveaux, fouillés manuellement, sont associés à plusieurs fosses et trous de poteau. La production céramique y est abondante et renvoie au Néolithique final, tout comme les datations par le radiocarbone. Le mobilier (vaisselier, matériel de mouture, de filage, etc.) plaide en faveur d'une occupation domestique. Au centre de l'emprise, une fosse très arasée (F1016) est attribuable à la même phase chronologique. Elle contenait les fragments de plusieurs vases du Néolithique final. Plusieurs épandages de mobilier, remobilisés et piégés dans le comblement supérieur d'une mardelle centrale, ont également été mis en évidence. Enfin, une fosse antique (F1013) apparaît bien isolée au centre de l'emprise.

La zone 2, de forme quadrangulaire (55 x 53 m), couvre une superficie d'environ 2 900 m². Sur les 59 faits détectés, 15 ont été rapidement annulés. La principale occupation se caractérise par un bâtiment à huit poteaux (ENS2),

un grenier (ENS1), une fosse et un fossé du Second âge du Fer. Le mobilier protohistorique est rare et peu discriminant. Les datations par le radiocarbone n'offrent quant à elles que de larges fourchettes. Au regard des données disponibles, cette implantation peut être attribuée à La Tène moyenne / La Tène finale. Le bâtiment à pans coupés présente la particularité d'avoir été implanté pour partie dans le substrat calcaire, pour partie dans un remblai déposé dans un creusement réalisé dans le comblement sommital d'une mardelle. Cet horizon sédimentaire apporté contenait de nombreux artefacts de la fin du Néolithique et de la Protohistoire ancienne.

Trois fosses situées à l'ouest de l'emprise peuvent être largement datées de la fin du Néolithique ou de l'âge du Bronze. Les datations par le radiocarbone suggèrent une attribution à la Protohistoire ancienne, tandis que le mobilier (lithique et céramique), plus ubiquiste, invite à la prudence.

Plusieurs concentrations de mobilier ont été mises en évidence à l'ouest de l'emprise. Ce matériel correspond en réalité à des pièces en position secondaire, déplacées par des colluvions et piégées dans des anfractuosités du substrat. Enfin, quelques rares fosses soulignent une fréquentation de la zone à des périodes relativement récentes.

Audrey Blanchard

ISSOUDUN

Rue du Bât-le-Tan, faubourg de la Croix-Rouge

Le diagnostic de la rue du Bât-le-Tan, à Issoudun, a livré exclusivement des vestiges archéologiques contemporains : les maçonneries d'un manoir et d'un groupe de bâtiments récemment détruits, ainsi que trois vastes creusements.

Si la plupart des perturbations du sous-sol mises en évidence autour de l'ancien manoir sont sans doute les

vestiges d'anciennes plantations (Parc du manoir), il est vraisemblable qu'elles comptent aussi parmi elles des petites fosses d'extraction de matériaux (grèzes). Le cas échéant, la morphologie de ces creusements sporadiques n'a pas pu être précisément appréhendée ; leurs remplissages n'ont livré aucun mobilier archéologique.

Nicolas Fouillet

LUREUIL

Les Bois-de-Fontmaure

Un diagnostic a été réalisé au lieu-dit les Bois-de-Fontmaure à Lureuil (36) préalablement à l'extension d'une carrière d'argile. L'opération a permis la mise au jour d'un atelier de potier du XIV^e s., reconnu à travers l'étude des structures et du mobilier archéologique.

Sept sondages ont été réalisés sur l'emprise diagnostiquée en août 2020. Les vestiges correspondent à des constructions sur poteaux et à des structures liées à la production de céramique. Trois secteurs ont été définis en fonction des caractéristiques des structures mises au jour. Au nord, le secteur 1 regroupe principalement des trous de poteaux. Il peut s'agir de constructions annexes (abris de séchage, remises...) ou encore d'un habitat. Le secteur 2 est situé au sud-ouest et concentre les structures liées à la production (dont des tessonniers et une probable fosse d'implantation de tour) qui ont livré de nombreux déchets (ratés de cuisson, éléments de four et séquences de curage de foyer). Ce secteur est séparé du premier par un chemin qui se poursuit à l'est dans le secteur 3 où les vestiges sont beaucoup moins denses.

Le mobilier céramique issu de l'atelier est pour l'essentiel composé de pâtes blanches à teneur kaolinique. Les surfaces sont laissées brutes et leur aspect, perméable et poreux, suggère des rebuts d'une étape avant leur traitement. La présence de quelques tessons partiellement recouverts de traces de peinture ocre-rouge pourrait indiquer, dans ce schéma, le produit finalisé : des céramiques à engobe sous glaçure. Les formes produites sont pour l'essentiel des coquemars, des cruches et des

pichets pour les formes fermées et des tasses lobées pour les formes ouvertes.

L'emprise étudiée se situe sur le rebord du plateau nord du ruisseau de Mortalanès. Plusieurs indices permettent de supposer une zone de production de plus grande ampleur pour le second Moyen Âge et la période moderne. Les matériaux sont facilement accessibles, qu'il s'agisse de l'argile disponible sur place sous plusieurs formes ou du bois de la forêt de Brenne, attestés par les textes au XII^e s. L'atelier peut correspondre à l'évolution de celui mentionné par les textes à Lureuil pour la fin du XIII^e s., mais non localisé. Des fours de tuiliers sont supposés à proximité dans la vallée aux périodes moderne et contemporaine.

Jean-Philippe Chimier, Jérôme Bouillon



Lureuil (Indre) les Bois-de-Fontmaure : profil et vue zénithale de la partie supérieure d'un coquemar issu de productions de l'atelier de potier (Jérôme Bouillon, Inrap).

Le diagnostic archéologique prescrit au lieu-dit les Coutures à Niherne, sur un projet de lotissement s'est révélé positif. Deux occupations ont laissé des vestiges archéologiques caractéristiques.



Fig 1 : Niherne (Indre) les Coutures : la fosse F.1.
(Pascal Poulle, Inrap)

L'occupation la plus ancienne remonte à la fin de l'âge du Bronze au X^e s. av. J.-C. Elle est représentée par deux fosses et un alignement de quatre trous de poteau. La première fosse a été partiellement dégagée et fouillée. Elle se trouve en effet à cheval sur la limite occidentale de la prescription. Elle a livré un important mobilier céramique. La seconde fosse, située à une centaine de mètres au sud-est de la première, a été entièrement dégagée et fouillée par moitié. Elle a livré un mobilier contemporain de celui de la première fosse mais moins abondant. Entre ces deux structures quatre trous de poteau alignés ont été mis en évidence. Ils sont conservés sur une dizaine de centimètres pour les deux trous de poteau qui ont été testés. Un seul d'entre eux a livré trois tessons de céramique qui sont eux aussi datés de l'âge du Bronze final. Ces vestiges diffus, répartis sur plusieurs tranchées éloignées les unes des autres, attestent de l'implantation d'un habitat à vocation agropastorale remontant à l'âge du Bronze final sur une partie substantielle de l'emprise du projet.

La seconde occupation est plus récente. Elle remonte à la période médiévale. Elle est localisée dans la tranchée du diagnostic ouverte le long de la limite est de l'emprise du projet. Deux murs parallèles ont été mis en évidence.

Il n'en reste que la première assise de pierres posées sur le substrat calcaire. Il y en avait peut-être un troisième dont ne subsiste que des indices très ténus. Associé à ces murs un mobilier céramique daté du XII^e s. et du début du XIII^e s. a été recueilli. Le site se trouve à environ 250 m au sud de l'église Saint-Sulpice de Niherne dont la construction remonte aux XII^e et XIII^e s. Il ne s'étend pas vers l'ouest dans l'emprise du projet ou si c'était le cas, il a été détruit par la mise en culture des terrains. En revanche il se développe vers l'est en dehors de l'emprise sous les parcelles qui donnent sur la rue du Tecq. Sont également présents des éléments résiduels antiques : quelques tessons de céramique et quelques fragments de tegulae. Et au même endroit une monnaie attribuée au

règne de Louis XII (1498-1515) a été trouvée. Il serait cependant hasardeux d'y voir l'indice d'un prolongement de l'occupation depuis le XII^e jusqu'au début XVI^e s.

Pascal Poulle



Fig 2 : Niherne (Indre) les Coutures : une fosse de l'âge du Bronze. (Pascal Poulle, Inrap)

NOHANT-VIC

Route du Stade

Suite à la demande d'un permis de construire d'un logement individuel, route du stade à Nohant-Vic, le SRA a prescrit un diagnostic archéologique. En effet, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique : des vestiges de construction antiques (fragments de tuiles) ont été observés sur l'emprise du projet lors de prospections de S. Krausz en 1996. Sur les 2000 m² de l'emprise prescrite et les 256 m² ouverts, seul un mur a été mis au jour.

Sa fonction et la datation restent incertaines. Ce mur a été mis au jour à l'extrémité sud-est de la tranchée centrale. Il apparaît directement sous la terre végétale (0,35 m) et suit une orientation ouest/est. Il a été observé sur 5,50 m de longueur et se poursuit sous les bermes ouest et est. Il n'a pas été perçu dans les autres tranchées. Sa largeur est de 0,50 m et son épaisseur de 0,32 m. Il est construit en pierres de petit module et fragments de TCA sans mortier. Ce petit mur ne semble pas supporter une construction importante, mais probablement une structure agricole : clôture, parcellaire ou bâtiment agricole.

Le mobilier découvert lors de l'opération, composé exclusivement de fragments de TCA, a été prélevé dans les zones du terrain où les apports sédimentaires sont les plus importants, en bas de pente. La fragmentation de ces éléments et leur localisation plaident pour une implantation du site antique pressenti en 1996 sur les hauteurs de la parcelle du champ des Noyers.

Isabelle Pichon



Nohant-Vic (Indre) route du Stade : vue en plan du mur F1 (tr2), vue vers le nord-ouest. (Isabelle Pichon, Inrap)

Moyen Âge

Époque contemporaine

SAINT-BENOÎT-DU-SAULT

Le Bourg

Époque moderne

Un diagnostic archéologique a été réalisé dans le centre historique de Saint-Benoît-du-Sault (Indre), dans l'emprise du Prieuré et du quartier du Fort. Il a consisté en la réalisation de sondages archéologiques, d'une recherche en archives et d'observations sur le bâti. Les sondages ont été implantés d'une part dans l'enceinte du prieuré, sur la place au nord de l'église, et d'autre part dans la rue Guinépain, principale voie du Fort, le pôle urbain initial.

La ville médiévale et le prieuré sont construits sur un promontoire granitique qui domine d'une vingtaine de mètres un méandre de la vallée du Portefeuille, un affluent de l'Anglin. Le site du prieuré a été aménagé avant la première occupation (période 1, VII^e-IX^e s., X^e s.). Les sondages au nord de l'église montrent la présence d'une séquence stratigraphique, constituée d'un remblai de blocs de granit, de sable et de mortier, datée des VII^e-IX^e s. par le mobilier céramique. Elle repose directement sur le substrat rocheux, suggérant un nettoyage préalable des terrains. Ces terrassements font penser à un nivellement de la place de l'église et sont à mettre en relation avec

une importante phase de construction de l'église ou de l'ensemble du prieuré. Cette période se rapporte à la première occupation du site de Sault, jusqu'alors attribuée à la fin du X^e s. et documentée par les sources textuelles. Sault est un *castrum*, assurément fortifié à la fin du haut Moyen Âge, sans que l'on ne connaisse ni son emprise précise, ni la date d'installation des religieux.

Les sondages réalisés sur la place de l'église, ont permis la fouille et l'étude d'un ensemble funéraire médiéval (période 2.1, XI^e-XV^e s.). Il s'agit d'au moins huit sépultures, pouvant représenter jusqu'à douze défunts. Les squelettes sont très mal conservés et les données biologiques sont indigentes. Ils correspondent à un enfant décédé entre 5 et 6 ans et à neuf adultes dont l'âge n'est pas déterminé. Les vestiges suggèrent une occupation funéraire peu dense avec un seul niveau d'inhumation et un niveau de circulation proche de l'actuel. Les sépultures fouillées sont assurément antérieures à la période 4, au XIV^e s. pour F3 et F19. F11 a été datée par ¹⁴C du courant du XII^e s. ; F2, F5 et F16 du XI^e au milieu du XII^e s. Ce

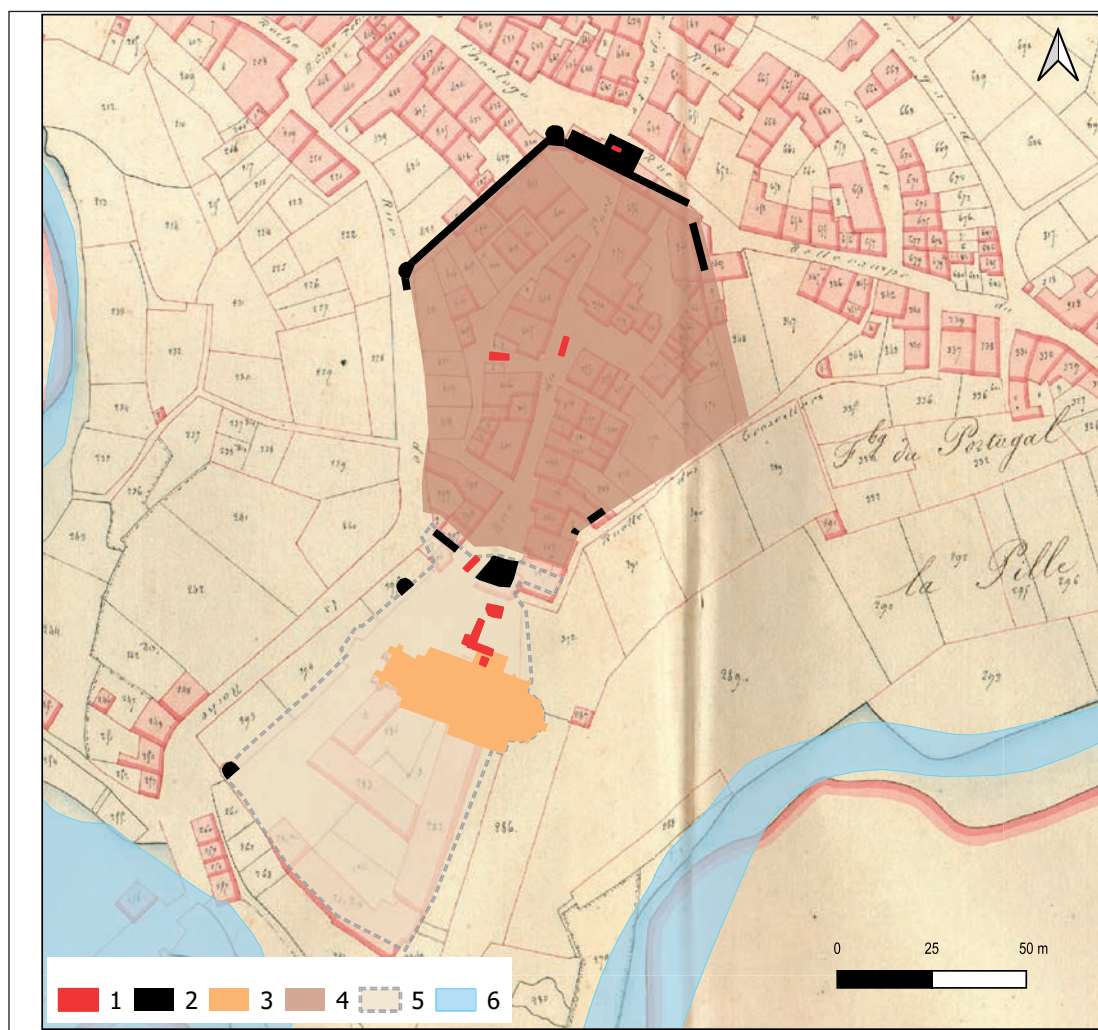


Fig 1 : Saint-Benoît-du-Sault (Indre). Le Bourg : localisation des sondages dans leur contexte historique (Jean-Philippe Chimier, Inrap)
1. Sondages archéologiques ; 2. éléments de fortification du fort et du prieuré en élévation attestés dans les archives ; 3. église ; 4. emprise du quartier du Fort ; 5. emprise du prieuré ; 6. cours actuel du Portefeuille. Fond de plan : cadastre de 1829 (ADI 3 P 249/60).

cimetière peut correspondre à celui des religieux, mentionné par un texte en 1451, ou au moins à l'une de ses parties. L'hypothèse d'un premier cimetière paroissial peut aussi être formulée. En 1309 ce dernier se situe à proximité de l'église Saint-Michel au nord de la ville mais il a pu y être déplacé depuis le secteur de l'église à une date antérieure, peut-être lors de la création de l'enceinte urbaine.

Durant le Moyen Âge, à une date qui reste à déterminer (période 2.2), le prieuré et le Fort se dotent d'enceintes. Le tracé de l'enceinte du Fort est ponctuellement visible dans le bâti actuel. L'emprise enclose forme grossièrement un hexagone. Des sections de courtine et trois tours sont conservées. Le portail correspond à la principale porte du Fort, qui situe sur le côté nord et ouvre sur la rue Guinnepain. Les observations sur le portail montrent



Fig 2 : Saint-Benoît-du-Sault (Indre) le Bourg : vue générale du flanc oriental du promontoire ; à gauche, le prieuré ; au centre, le quartier du Fort et le mur d'enceinte (Nicolas Holzem, Inrap)



Fig 3 : Saint-Benoît-du-Sault (Indre) le Bourg : détail du sondage 1, à gauche les sépultures F5 et F19 à droite l'angle des sacristies moderne (récupérée) et contemporaine (bâtie) (Marielle Delémont, Inrap)

que la construction présente manifestement plusieurs états. Les façades en particulier correspondent à des éléments repris ou bâtis à la fin du Moyen Âge ou au XVI^e s. La porte se ferme par un pont-levis dont le type n'a pu être établi mais quelques indices suggèrent un pont à flèches. Au sud-est, le mur d'enceinte est doublé par un chemin en terrasse et un mur de soutènement ; l'ensemble affecte la physionomie d'une fausse-braie. Le quartier du Fort et le prieuré sont séparés par un creusement longitudinal situé au point le plus bas de la rue Guinnepain, qui barre le promontoire à son emplacement le moins large sur une longueur de 35 m. Il s'agit certainement d'un fossé défensif, doublé côté prieuré par des éléments fortifiés.

Le diagnostic documente plusieurs chantiers de construction ou d'aménagement dans le Fort et sur le site du

prieuré à la période moderne (période 3, XVI^e-XVII^e s.). Le niveau du haut de la rue Guinnepain a été abaissé d'au moins 50 à 70 cm, puis remblayé afin d'aménager une nouvelle chaussée avec un profil régulier, correspondant à celui de l'actuelle. Sur la place de l'église, les vestiges se rapportent à une structure bâtie indéterminée, récupérée ou détruite à la période 4, et à l'adjonction d'une sacristie à l'église en 1689.

La période 4 correspond aux travaux contemporains sur l'église. La sacristie moderne est détruite, rebâtie en 1878 et définitivement démolie après 1977. C'est à cette période qu'il faut certainement attribuer la destruction de la stratigraphie antérieure et des niveaux supérieurs du cimetière médiéval.

Jean-Philippe Chimier

Gallo-romain

SAINT-MARCEL

Argentomagus temple 4 et bâtiment dit « *domus de Quintus Sergius Macrinus* »

En 2020, la crise sanitaire liée au Covid-19 nous a contraint à limiter nos recherches en réduisant l'équipe (8 personnes maximum) et le temps d'intervention (deux semaines). Les observations réalisées n'en demeurent pas moins importantes, car elles ont été ciblées sur des points qui étaient restés en suspend à la fin de la campagne 2019, à savoir l'analyse planigraphique et strati-

graphique du parvis du temple 4 et l'étude de l'espace I et de la cour à portiques du bâtiment voisin dit « *domus de Quintus Sergius Macrinus* » (fig. 1).

Les recherches menées devant le temple 4, sur le secteur 3, ont atteint les niveaux liés à la construction de l'édifice de l'état 1. Le mobilier recueilli confirme la data-

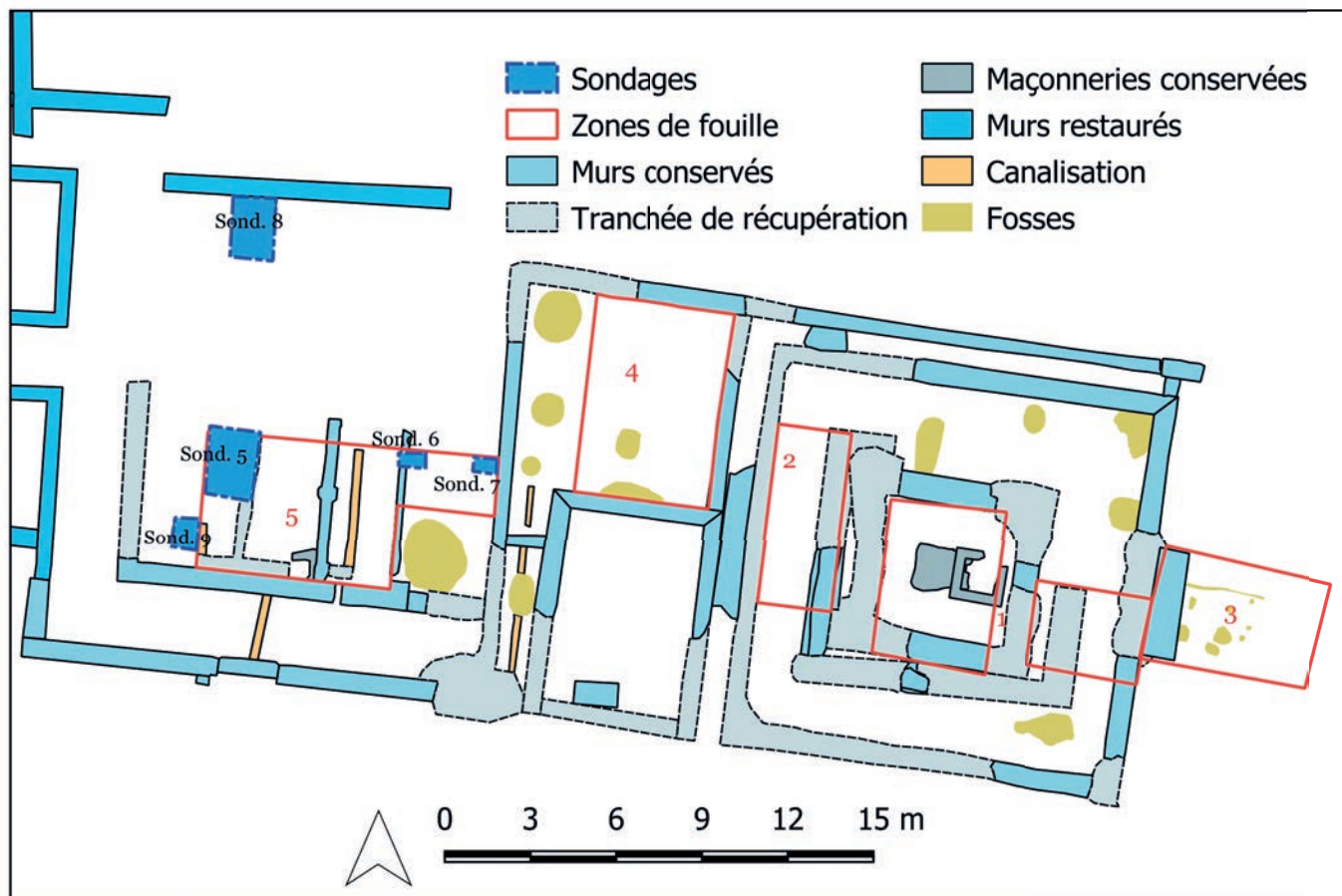


Fig 1 : Saint-Marcel (Indre) temple 4 et bâtiment dit « *domus de Quintus Sergius Macrinus* » : plan général des fouilles 2020. (Simon Girond)

tion de la construction dans la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. qui avait été proposée à partir des indices récoltés à l'intérieur du temple. Dans le premier niveau de sol lié à l'édifice, nous avons mis au jour les restes humains d'un individu mort en période périnatale, déposé au sein d'une fosse dont les limites n'ont pas été perçues lors de la fouille. La conservation d'une certaine logique anatomique indique le caractère primaire du dépôt. Cette découverte renvoie à des pratiques connues au sein des sanctuaires antiques en Gaule, mais elles y sont relativement rares, sans doute liées à des moments particuliers de la vie d'un lieu de culte, peu après sa construction ou sa destruction. Le premier niveau d'occupation est recouvert d'un niveau de destruction qui témoigne d'un incendie (fig. 2). Cet événement, s'il a bien affecté le temple 4 pourrait être à l'origine d'un chantier de réfection dont nous avons perçu les traces à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice.



Fig 2 : Saint-Marcel (Indre) temple 4 et bâtiment dit « *domus de Quintus Sergius Macrinus* » : vue du niveau d'incendie US 3047. (Simon Girond)

Concernant le secteur 4, les recherches ont permis d'étudier les niveaux de sol liés à l'occupation des trois grandes fosses 114, 115 et 153, au sein de l'espace I. Le mobilier recueilli ne semble pas contredire la chronologie proposée en 2019, à savoir un premier état de l'espace daté de la première moitié du II^e s. et un second état marqué par un remblaiement général et le bouchage du couloir d'accès daté entre la seconde moitié du II^e s. et le début du siècle suivant.

Enfin, le secteur 5 est celui qui a fait l'objet des investigations les plus poussées. Tout d'abord, un sondage au sein de la cour à portique a permis d'établir un phasage de l'occupation du secteur en mettant au jour des niveaux antérieurs à l'installation du bâtiment dit de Macrinus (fig. 3). Une première phase est marquée par plusieurs structures en creux, dont un probable fossé, apparues au niveau du terrain naturel. Elle est datée de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. La seconde phase correspond sans doute à la mise en place d'un premier bâtiment au-dessus d'importants remblais de nivellement. Aucun mur n'a été mis au jour, mais de nombreux fragments de matériaux de construction ont été observés dans les niveaux de destruction. L'assemblage céramique issu des différents niveaux de cette phase est daté entre la fin du I^{er} s. ap. J.-C. et la première moitié du II^e s. Un second sondage mené au sein de la cour a mis au jour une petite portion de canalisation appartenant au réseau hydraulique lié au premier état du bâtiment. La poursuite du sondage mené dans la galerie occidentale a permis d'observer un aménagement qui pourrait constituer un radier de pose pour les blocs de grand appareil du stylobate. Il prend place au-dessus d'un remblai de nivellement avec du mobilier daté entre la fin du I^{er} s. et la première moitié du siècle suivant. Enfin, un dernier sondage ouvert dans une zone située au nord de la cour à portiques a révélé une portion de mur d'axe nord-sud inédit : il pourrait s'agir d'une maçonnerie liée au second état du bâtiment.

Simon Girond



Fig 3 : Saint-Marcel (Indre) temple 4 et bâtiment dit « *domus de Quintus Sergius Macrinus* » : vue de la stratigraphie du sondage 5. (C. Lamarque)